



MAZARS

61 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

Holding Infrastructures Gazières

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020

Mazars

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

Holding Infrastructures Gazières

Société par actions simplifiée
RCS 532 779 105 R.C.S. Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. C

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avance en compte courant

- avec : la Caisse des Dépôts et Consignations

- nature et objet : dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital d'ELENGY réservée au groupe HIG, la Caisse des Dépôts et Consignations a mis à disposition quatre-vingt-quatre millions trois cent quarante-six mille cinq cents euros et soixante-quinze centimes (84.346.501,75 €) via des comptes courants d'associés consentis par conventions en date du 28 janvier 2020. Au 31 décembre 2020, l'intégralité de ces comptes courants d'associés a été remboursée.

Avance en compte courant

- avec : CNP Assurances

- nature et objet : dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital d'ELENGY réservée au groupe HIG, CNP Assurances a mis à disposition cent millions six cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros et vingt-cinq centimes (100.653.498,25 €) via des comptes courants d'associés consentis par conventions en date du 28 janvier 2020. Au 31 décembre 2020, l'intégralité de ces comptes courants d'associés a été remboursée.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 23 avril 2021

Olivier LECLERC